L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 1er FEVRIER 1884. 57me Année.

Dufour, Bonnet & Cl., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI. 1er FEVRIER 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les colporteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

VENTE DE CE JOUR.

Par H. Stern & Co., No 35 rue de Chartres : bijoux, meubles et brodequins.

Par Spear & Escoffier, au No 64 rue Bienville, près Royale, cristaux, faïence de Chine, objets d'art, etc.

LA LOUISIANE.

Son sol, ses produits, ses ressources.

III

Nous continuons notre travail.

PAROISSE LINCOLN

Située au Nord de la Louisiane, elle a une superficie de 435 milles carrés, 108,084 acres sont en culture, dont 22,990 en coton, 21,602 en maïs, 265 en patates douces, 232 en cannes; elle produit 9,732 balles de coton, soit une demi-balle par acre et 603 livres de graine. Terrain rouge, accidenté, plein de rochers, mais, en bien des endroits, très-fertile. De très beaux chênes, noyers et pins; elle a pour moyens de communication l'Onachita ; le chemin de fer Northern Louisiana et Texas doit la traverser.

PAROISSE LIVINGSTON.

Située à l'Est de la Louisiane; superficie 280,000 acres ; arrosée par les rivières Amite, Tickfaw et les bayous Barbary, Gray et Colyell. Magnifiques forêts de magnolias, de chênes, de gommiers, de noyers, de cyprès. A quelques milles de Port Vincent, le chef-lieu de la paroisse, se trouve la fameuse maison appelé "French Settlement", la *ville joyeuse*, où se sont établis des descendants d'émigrés français.

Chaque habitant y a ses cannes, son maïs, son orge, son riz, son carré de pommes de terres, son coton, son troupeau, son bétail et, sous la main, assez de bois pour ses besoins pendant un demi-siècle. La terre produit 2 boucauts de sucre, 2,500 livres de graine de coton, 35 barils de maïs, 50 boisseaux de riz, l'acre. Magnifiques paysages embellis par de gigantesques chênes verts. Rien de fertile comme la Vallée de la Tickfaw; le pays est traversé par le chemin de fer New Orleans, Jackson et Chicago qui le rapproche du marché de la Nouvelle-Orléans. Paroisse éminemment propre à une immigration française.

PAROISSE MADISON.

Située au Nord de l'Etat, le long du fleuve; superficie, 672 milles carrés; 48,391 acres en culture; 28,103 en coton, 7797 en maïs; produit une moyenne annuelle de 23,381, balles ou près d'une balle l'acre, et 1185 livres de graine; terrain arrosé par des bayous et sujet aux inondations; il est couvert de magnifiques bois, de superbes pinières. Les trois-quarts du pays livrés à la culture du coton, le reste, à celle du maïs ; voies de communication rapides et faciles ; la moitié des meilleures terres reste inculte.

PAROISSE MORREHOUSE.

Au Nord de la Louisiane, peuplée par quelques Français, au siècle dernier; grande variété de terroir et de bois, prairies, 60000 acres ; vallée de la Rivière Bœuf 185,0000 ; du Bayou Bartholemy, 125,000 ; terres hautes, 170,000 ; les prairies se divisent en prairie Rouge, très riche ; prairie Jefferson, prairie Sycomore ; terrain longeant le Bayou Bartholemy d'une fertilité sans égale un huitième seulement de la paroisse est en culture. On peut acheter des terres à $1 l'acre ; on peut en louer de $4 à $5, quand elles sont en culture ; elles produisent une balle de cotton l'acre, 35 boisseaux de maïs, 30 à 40 boisseaux d'avoine ; l'habitant fait du sucre pour sa consommation seulement ; fait peu d'élevage ; paroisse arrosée par de nombreux bayous ; produit des fruits en abondance, grandes facilités de communication. Les émigrants français y deviendraient vite d'opulents fermiers.

PAROISSE NATCHITOCHES.

Superficie 1290 milles carrés ; pinières milles 600 carrés ; chênières élevées, 300 milles carrés ; Vallée de la Rivière Rouge 300 milles carrés. Terres cultivées en coton, 26,784 acres ; en maïs, 17,871 ; produit 15 326 balles de coton, près des deux tiers d'une balle par acre. De nombreux terrains jadis en plein rapport sont retombés en friche.

L'immigration rendrait à cette vieille paroisse son ancienne prospérité.

PAROISSE D'ORLEANS.

Superficie, 187 milles carrés ; 20 milles carrés de terres d'alluvion, 167 milles carrés de marécages. 4436 acres en culture, dont 1169 en cannes à sucre.

La ville de la Nouvelle-Orléans est ses faubourgs qui comptent 216,090 habitants, forme toute la paroisse. Les derrières de la ville sont des prairies et marécages qui la séparent du Lac Pontchartrain sur une profondeur de 3 à 4 milles. La grande levée protège la ville contre les inondations du Mississipi ; c'est par derrière que l'ennemi peut faire ses ravages, mais les récents travaux préviennent tout désastre.

Les ressources de la ville de la Nouvelle-Orléans feront l'objet d'un article à part.

PAROISSE OUACHITA

prend son nom de la rivière Ouachita qui la traverse ; a une superficie de 640 milles carrés, dont 340 de terres d'alluvions. 110 de pinières et 110 de forêts de chênes. Terres en culture, 48 847 acres, dont 29,640 en coton, 13.143 en maïs ; produit 18,728 balles de coton, soit près de deux tiers d'une balle par acre. La rivière et les bayous qui baignent cette paroisse, lui procurent de nombreux moyens de communication et de transport pour produits. Chemin de fer Vicksburg et Shreveport Pacific.

PAROISSE PLAQUEMINE.

Assise sur le Mississippi, au-dessous de la Nouvelle-Orléans, sur une longueur de 100 milles ; terres cultivables sur une profondeur d'un mille, droite et à gauche du fleuve. Presque tout le bois qui existait dans cette paroisse, a été consumé par les feux des sucreries. Il y en a 35, qui ne brûlent plus que du charbon et de la bagasse. Terres publiques de peu de valeur ; on sont des marécages. Tout ce qui est terre ferme a été acheté. Produits : sucre, riz, orge, maïs, légumes ; avant la guerre, a produit jusqu'à 24,000 boucauts de sucre. La moyenne du rendement, par acre, est de 2000 livres, et 120 gallons de mélasse. On peut louer des terres de $7,50 à $10 l'acre. Les ouvriers y obtiennent des salaires énormes. Le rendement du riz est de 12 barils ; il s'est élevé, par exception, jusqu'à 24 barils. Magnifiques orangeries, d'un grand rapport dans les bonnes années. Toute espèce de légumes de la zône tempérée y poussent abondamment. Riches banes d'huîtres dans quelques bayous et la baie de Barataria. La chasse y est aussi très rémunératrice. Excellents pâturages, élevage facile, mais les graces n'ont pas été bien créées. Été y est souvent désagréable à cause de la brise de la mer. Population de descendance française. La paroisse Plaquemines est connue en faubourg de la Nouvelle-Orléans, tant les communications de toutes sortes, sont faciles et multipliées. Pourrait recevoir une nombreuse émigration française.

PAROISSE POINTE-COUPEE.

Sans les inondations qui ont souvent ravagé cette paroisse, elle serait très peuplée et très-riche. Arrosée par des bayous considérables, Fordoche, Grosse-Tête, Maringouin, elle est extrêmement fertile. Certains lacs y permettent des chasses et des pêches où l'on tue des millions de canards qui fournissent le marché de la Nouvelle-Orléans. Les cyprières de cette paroisse seront pour elle une fortune, quand elles seront exploitées.

Le nom de Pointe-Coupée, ceux des Bayous que nous venons de nommer, indiquent assez que la paroisse a été peuplée par des émigrants français. Des milliers de personnes du même pays, y seraient encore accueillis à bras ouverts. Il s'y fait un assez grand commerce de mousse. Longée par le chemin de fer New Orléans Pacific.

PAROISSE RAPIDES.

Située au centre de l'Etat ; superficie, 1320 milles carrés ou 845,000 acres. A l'ouest, riches fermes qui se livrent en partie à l'élevage; magnifiques forêts qui y appellent le commerce des bois de charpente. A l'Est, abondantes moissons, excellentes prairies, belles forêts. La population française y a diminué avec le temps.

Il y a, dans la paroisse, plusieurs centres de population importants. Produits agricoles : coton, d'une balle à une balle et demie l'acre; sucre, de un à deux boucauts; maïs, de 10 à 60 boisseaux; tabac, de 800 à 1000 livres. Toute espèce de fruits de la zone tempérée; pacaniers d'un excellent rapport. Une foule d'industries y seraient rémunératrices. Tout, dans la paroisse Rapides, favorise la vente de l'immigration. Communication avec la Nouvelle-Orléans par la Rivière Rouge et le chemin de fer New Orleans & Pacific.

PAROISSE DE LA RIVIERE ROUGE.

Située au nord de celle de Natchitoches; habitée, en grande partie, par des noirs. Nombreuses sciéries; production abondante du coton, du maïs. La paroisse est longée par la Rivière Rouge.

PAROISSE RICHLAND.

Située au nord-est de l'Etat, entre la Rivière Ouachita et le fleuve Mississippi, arrosée par les bayous Bœuf et Macon que parcourent nombre de bâteaux à vapeur ; terres d'alluvion, produisant trois quarts de balles de coton, l'acre, et 15 bo sseaux de maïs ; cannes donnent une balle et demie et 50 boisseaux de maïs.

Un dixième seulement du sol est en culture ; le reste est couvert de chênes, de hêtres, de noyers, de magnolias. Produits principaux, outre le coton et le maïs, la patate douce, l'avoine, l'orge, le millet, toutes les plantes domestiques. L'élevage y a fait de grands progrès, depuis quelque temps. Les fermiers blancs y vivent dans l'abondance. Tout émigrant qui s'y est établi, n'a eu qu'à s'en louer. La paroisse est traversée par le chemin de fer Vicksburg, Shreveport et Pacific.

PAROISSE SABINE.

Située à l'ouest de l'Etat, le long de la rivière de ce nom. Superficie, 1008 milles carrés ; terres alluviales ; 698 milles carrés de chenières élevées, 300 de prairies, 10 de pinières élevées. 18 524 acres en culture, 5952 en coton, 7971 en maïs ; peu de patates douces et de cannes à sucre. Elle produit 2300 balles de coton, plus d'un tiers de balle l'acre, et 550 livres de graine de coton. Le coton est expédié pour Natchitoches. La paroisse est traversée, du sud-ouest au nord-est, par le chemin de fer New Orleans Pacific.

PAROISSE ST-BERNARD.

Située au-dessous de la paroisse d'Orléans, entre le Mississippi et le lac Borgne.

Superficie, 25,000 acres carrés; un des sols les plus fertiles de l'Etat. Productions : la canne à sucre, le maïs, le riz, un peu de coton, de l'espèce dite Sea Island, donnant de une balle à une balle et demie, l'acre, et toute espèce de légumes en abondance. Il y a deux bons moulins sucriers, contenant vingt habitations sucrières, toutes riches, qui produisent en moyenne, 5000 boucauts de sucre. Le manque de moyens de transport y a empêché de grossir la population; qui pourrait être quadruple. La compagnie de transport de la Nouvelle-Orléans a une ligne de voitures publiques de la Terre-aux-Bœufs au Mississippi, laquelle correspond avec les bâteaux à vapeur qui font le service régulier de la Nouvelle-Orléans. Un nouveau chemin de fer met en communication rapide Proctorville et la côte du Lac Borgne avec la Nouvelle-Orléans. Chasse et pêches abondantes ; magnifiques orangers. Population en grande partie d'origine française ; une des paroisses de l'Etat où l'émigration de France aurait le plus de chance de faire fortune.

L'abondance des matières ne nous permet pas de achever notre étude aujourd'hui. Nous la terminerons demain.

A Messieurs les Editeurs de *l'Abeille*:

Messieurs et obligeants Confrères,

La mort de Monseigneur Perché a mis à néant mon projet d'écrire et de publier le volume que j'avais annoncé sous le titre de: *Le Sénéchus, ou Etude sur Jésus, le point d'appui de la Vérité et l'ordre social*. Une partie du livre est écrite, mais je n'ai plus le temps et le calme voulus pour continuer et achever une œuvre de cette importance.

J'ai l'honneur d'annoncer ici, aux enfants et aux amis de la France, que je donnerai très prochainement une CONFERENCE sur ce sujet ;

LA PATRIE FRANÇAISE.

Ce titre sera, en même temps, celui d'un journal hebdomadaire publié sous les auspices de patriotes et d'amis de la France. Après la distribution du Prospectus—qui suivra sans délai la Conférence en question—le journal paraîtra....

Une annonce spéciale fera connaître le lieu, le jour et l'heure de la dite Conférence, probablement au dimanche, à midi.

Afin de couvrir les frais indispensables du début, y compris ceux du Prospectus —qui sera distribué gratuitement en ville et dans les campagnes de la Louisiane, j'ai dû fixer un prix d'entrée—qui ne sera que de vingt-cinq sous. Des cartes imprimées seront offertes en vente à cet effet, et l'on pourra aussi s'en procurer à la porte de la salle, à l'heure de la Conférence.

Si quelques personnes avaient à me voir à ce sujet, elles peuvent s'adresser à l'imprimerie F. C. Philippe, rue de Chartres, No 66.

Une observation pour terminer:

Les faits politiques qui se passent—tant dans notre France que chez d'autres nations, donnent une raison d'être à des organes patriotiques, surtout loin de la patrie ! C'est pourquoi *La Patrie Française* arrive en temps opportun. J'aime à croire qu'elle sera cordialement accueillie par ceux qui sont de notre pays —ou qui en parlent la langue....

Tout à vous, Messieurs, et salut à vos lecteurs :

CH. TESTUT.

Le vote de la Chambre des Représentants des Etats-Unis sur la résolution Hollman, relative aux terres des compagnies de chemins de fer tombées sous le coup de la confiscation, en vertu des termes mêmes de la concession qui en a été faite, a produit une vive sensation.

Il y a 170,000,000 d'acres concédés aux compagnies et, sur ce chiffre, il y en a 70,000,000 qui sont frappés de forfaiture. Certaines compagnies peuvent contester devant les cours de justice le bien fondé du Congrès sur la matière, mais le droit du législateur de déclarer forfaiture, n'en reste pas moins entière.

On dit que les républicains s'opposeront à toute espèce de confiscation votée par la Chambre, attendu que ce sont eux-mêmes qui ont fait les concessions. Il n'en est pas moins vrai que les compagnies n'ont pas rempli les obligations qu'elles avaient contractées et sur lesquelles se base la légitimité de la possession. La situation du Chemin du Pacifique du Sud est surtout mauvaise, en ce que la compagnie a, d'une façon flagrante, violé les conditions de la concession. Cette affaire n'offre aucune difficulté ; c'est le premier devoir du Congrès envers le peuple de lui faire rendre des terres qui lui appartiennent, et tous les membres du Congrès, à quelque parti qu'ils appartiennent, doivent se sentir obligés d'en agir de la sorte.

Un aphorisme de Beuville :

"Une rime riche au bout d'un mauvais vers, c'est un mouchoir blanc dans une main sale."

L'organisation et la puissance militaires de la France.

Sous ce titre, la *République Française* du 15 janvier a publié l'article suivant :

La Chambre des députés vient, sur la demande de M. le ministre de la guerre, d'inscrire à l'ordre du jour les projets de lois militaires dont elle est saisie depuis deux ans bientôt. Ces projets ont déjà figuré sur l'ordre du jour de la précédente session pendant des mois. Arriveront-ils à la discussion en séance dans le cours de la présente année ? Nous voudrions, mais nous n'osons l'espérer. Le régime parlementaire entraîne, en effet, des lenteurs inévitables dans l'examen et la solution des affaires techniques. Puis, l'accord est loin d'être fait entre le gouvernement et la commission de l'armée sur certaines questions d'une haute importance, notamment sur l'organisation des troupes coloniales et plus particulièrement encore sur leur affectation au ministère de la guerre ou au ministère de la marine. Le rattachement de l'infanterie de marine à l'armée de terre n'est pas un de ces problèmes sur lesquels on peut statuer sans mûre réflexion. Que ce principe soit adopté, et il en sort immédiatement une doctrine nouvelle qui exige de profondes modifications dans notre système général de défense continentale et coloniale. Aussi, tout en estimant qu'il serait sage de ne pas persévérer dans cette voie de pratiques défectueuses qui nous a conduits à tous les embarras du Tonkin, nous pensons que, dans l'état de l'Europe, il y aurait imprudence à décider une réforme radicale sans avoir bien préparé à l'avance tous les éléments de la transformation, sans en avoir minutieusement réglé les détails et sans en avoir pesé toutes les conséquences.

Quant on parle de l'armée on ne peut avoir qu'un seul objectif en vue, c'est l'éventualité d'une guerre, cette éventualité étant l'unique justification des sacrifices de toutes sortes que la nation s'impose pour l'entretien de ses forces défensives. Dans cet ordre d'idées, il ne sert de rien de se dissimuler la vérité. Au contraire, on court le risque d'émousser la valeur morale des troupes et de compromettre les plus sûres garanties de la défense nationale, en laissant supposer à ceux qui en auront un jour la charge que les probabilités d'une guerre s'éloignent d'année en année. Nous n'admettons pas, quant à nous, ce système de sensibilerie qui consiste à ne point appeler les choses par leur nom. Or, il n'est douteux pour personne que l'état de paix armée où se trouve l'Europe depuis treize ans ne saurait guère se prolonger sans aboutir à une conflagration générale dont les événements de 1866 en Allemagne, de 1870 en France et de 1876 dans la presqu'île des Balkans n'ont été que le prélude. Nous ne connaissons pas sur le vieux continent une seule puissance qui soit capable de résister longtemps encore à une situation aussi lourde, aussi indécise et aussi menaçante, sans courir le risque de perturbations intérieures causées par les conséquences politiques, économiques et sociales qu'engendre peu à peu la persistance de cette situation. Il n'y a, semble-t-il, qu'une issue : la guerre. C'est ce que comprennent d'ailleurs tous les Etats européens, puisqu'ils s'y préparent à l'envi. A coup sûr, ce n'est pas la France qui cherche les probabilités. Le grand Etat démocratique, à notre époque ne peut avoir de projets de conquêtes et ne saurait donc être agressif. Mais si nous sommes fermement décidés à n'attaquer aucun de nos voisins, il se peut que tôt ou tard nous soyons dans l'obligation de nous défendre. Nous devons même y penser constamment, car c'est sous l'empire de ce sentiment que nous demandons à nos hommes d'Etat et à nos législateurs de n'opérer de réformes radicales dans notre organisation militaire qu'autant qu'elles sont jugées absolument indispensables et facilement réalisables. Ce que nous devons éviter avant tout, maintenant que nous possédons de réels et puissants moyens de défense, c'est de nous laisser surprendre en flagrant délit de transformation. A l'étranger, on suit attentivement ce que nous faisons et ce que nous projetons, et le jour où nous serions tout occupé à modifier quelque importante amélioration qui reprendrait notre édifice militaire en sous-œuvre, ce jour-là pourrait être précisément choisi par nos adversaires pour leur attaque contre la France.

Dans cette hypothèse, ce que nous devons nous demander avant tout, c'est de savoir si nous sommes prêts à recevoir le choc et à repousser l'agression ; si notre outillage de défense est assez puissant pour arrêter l'ennemi aux frontières; si nous possédons tous les éléments de protection tant sur le continent que sur mer et dans les colonies ; si nous avons enfin pour nous des chances sérieuses de succès.

A ne considérer que notre matériel de guerre, la réponse à toutes ces questions ne peut être douteuse. Nous avons refait et amélioré ce matériel durant les dernières années avec une si parfaite entente de la guerre moderne, que, s'il peut en exister d'aussi formidables dans les grands Etats militaires de l'Europe, il ne s'en trouve pas, à coup sûr, un plus redoutable. Qu'il s'agisse de fortifications, de l'artillerie, des armes à feu portatives, des approvisionnements de vivres, de t